



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DEFINITIONS :

COMMANDE ou RESERVATION ou LOCATION : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping du Domaine d'Anglas, exploité par Madame Gaussorgues, aux usagers (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.camping-anglas.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique, ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.camping-anglas.com sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping du Domaine d'Anglas
Départementale 108
34190 BRISSAC

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.camping-anglas.com soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

2. RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Pour réaliser sa demande de réservation, le client doit nous contacter par téléphone au 04 67 73 70 18, nous adresser un email à camping@camping-anglas.com, réserver via notre site internet www.camping-anglas.com « onglet réservation » ou nous contacter via le formulaire de contact du site internet.

Après avoir reçu la demande de réservation, nous adressons un email d'option de réservation au client récapitulant l'ensemble du séjour en demandant dans un délai de 2 semaines de régler des arrhes correspondant à 30% du montant total de votre séjour.

Les emails ne mentionnent pas toujours de numéro d'emplacement ou d'hébergement pour les réservations. Toutefois, si ce numéro venait à être mentionné, il pourra être modifié par nos services sans en informer le client et sans qu'aucun dommage ne puisse être demandé.

Chaque demande de changement (dates de séjour, personnes, emplacements, etc.) pourra impliquer également une modification de l'emplacement ou de l'hébergement initial et un éventuel surcoût.

Les frais de dossier d'un montant de 25.00€ annuels (offerts dès la seconde venue du client) sont inclus dans le montant total.

Le règlement des arrhes et du solde peut être effectué par chèque bancaire à l'ordre de « Camping du Domaine d'Anglas », par chèques vacances ANCV ou ANCV connect, par virement bancaire ou par carte bancaire.

Les emplacements et locations sont attribués sans distinction, dans l'ordre d'enregistrement des réservations, et selon nos disponibilités. Néanmoins, nous nous efforçons de tenir compte de vos préférences.



Un don de la nature

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée sur le site internet www.camping-anglas.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

3. TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.camping-anglas.com, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros TTC, TVA, taxe de séjour et éco-participation incluse.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.camping-anglas.com ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.camping-anglas.com, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais de dossier.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard le jour de son départ du Camping.

4. TAXE DE SÉJOUR ET ECO-PARTICIPATION

Le montant de la taxe de séjour est fixé par la communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises. Son montant est déterminé par personne majeure et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

La taxe de retraitement des déchets (« éco participation ») : eaux usées, ordures ménagères, tri sélectif, encombrants, préservation de l'environnement. Il s'agit d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement des arrhes :

Les arrhes (30% du montant total du séjour) sont à régler sous un délai de 15 jours après avoir reçu un email d'option de réservation. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, votre option sera annulée.

Règlement possible par carte bancaire, chèques vacances ou ANCV connect, virement bancaire, chèques bancaires à l'ordre « Camping du Domaine d'Anglas ».

Paiement du solde :

Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :

* Emplacements camping : le montant du solde de séjour est à payer le jour de votre arrivée par carte bancaire, chèques vacances ou ANCV connect, chèques bancaires ou espèces.

* Locations : au plus tard six semaines avant la date d'arrivée. Passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.

6. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.



Un don de la nature

7. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

8. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Les locations sont disponibles dès 16h le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h le jour du départ. Pour tout départ effectué au-delà de 10h, une journée supplémentaire sera facturée. Pour tout départ effectué en dehors des horaires d'ouverture de la réception, la caution sera retournée par courrier, qu'après notre vérification de la location.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison sauf si l'option de ménage est souscrite par le Client. Dans ce cas-là, nous nous chargeons de nettoyer votre hébergement, hors cuisine, vaisselle et poubelles. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire pour le nettoyage de 60 € à 120€, selon la location. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

9. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 300.00€ est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

10. RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

A. Emplacement :

Plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, seuls les frais de dossier seront retenus.

Entre le 30^{ème} et le 1^{er} jour, les frais de dossier ainsi que la totalité des arrhes seront retenus.

B. Location :

Plus de 6 semaines avant votre date d'arrivée, seuls les frais de dossier et les arrhes seront retenus.

Entre 6 semaines et le 1^{er} jour : les frais de dossier et le montant total du séjour seront retenus.

C. Arrivée retardée : Pour une réservation de locations ou d'emplacements qui ne serait pas occupée à 18 h le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement peut être reloué le lendemain dès 12h. Passé ce délai et sans nouvelles écrites du client, la réservation est annulée. Les frais de dossier et les arrhes ne seront en aucun cas remboursés.

D. Départ anticipé : Le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat, aucune réduction ou remboursement ne sera accordée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

E. Modification de réservation : En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 10.B et 10.B.

F. Assurance annulation : Il est possible de souscrire une à une assurance annulation : la cotisation est de 5% du montant total de la réservation. Pour être recevable, la garantie annulation du séjour doit être notifiée en même temps que la réservation. Elle permettra au Client ainsi d'être remboursé de toute somme versée, déduction faite de la cotisation à cette assurance et des frais de dossier, et selon les conditions générales de vente de celle-ci. L'assurance annulation que nous vous proposons est **Campez couvert**.

11. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un avoir valable dans un délai de 18 mois.



Un don de la nature

12. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

13. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres.

Les animaux domestiques ne seront acceptés que sur présentation **OBLIGATOIRE** de leur carnet de vaccinations qui devra être à jour. Ces animaux devront être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés enfermés ou seuls en l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables. Les chiens de catégorie 1 sont interdits sur le camping. Le nombre maximum d'animaux autorisés par emplacements et hébergements est de deux. La présence d'animaux de compagnie est facturée par nuitée.

14. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'accueil de l'établissement. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

15. VISITEURS (A LA JOURNEE, SANS NUITEE) :

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs pourront être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Si ces visiteurs sont admis à pénétrer sur le camping une redevance par personne leur sera demandée, ainsi que leur identité, dans la mesure où ils ont accès aux prestations et /ou installations du camping.

Cette redevance fait l'objet d'un affichage à l'entrée du camping et à la réception. Les voitures des visiteurs sont interdites sur le terrain de camping et devront être stationnées à l'entrée du Camping accompagnées d'un bon de stationnement remis par le personnel de la réception.

16. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un court délai à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais après la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.camping-anglas.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

17. LOCATIONS :

Tous les locatifs sont **NON-FUMEUR**. Le tabac et les cigarettes électroniques sont interdits dans les hébergements. Si une odeur est détectée dans la location après votre séjour, la somme forfaitaire de 150.00€ sera débitée de votre caution. Sur le terrain de camping, il est formellement interdit de jeter ses mégots au sol. Des cendriers sont prévus à cet effet.

A votre arrivée, vous trouverez dans la location un document d'état des lieux présentant le matériel mis à votre disposition.

Toute réclamation sur du matériel endommagé ou manquant doit être signalé à la réception dans les 3 heures après votre arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération et tout objet cassé ou détérioré sera à la charge du client.

18. EMPLACEMENTS :

Les arrivées en emplacement se font entre 14h et 18h ; les départs doivent être effectués avant 11h. Pour tout départ effectué après 11h, une journée supplémentaire sera facturée. Le changement d'emplacement est possible uniquement avec l'accord de la réception, en fonction des disponibilités.

19. DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.



Un don de la nature

20. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

• Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

• Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : camping@camping-anglas.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : SAS Camping du Domaine d'Anglas - Départementale 108 – 34190 BRISSAC accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

21. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.camping-anglas.com est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

22. DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

23. LITIGES



Un don de la nature

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

CM2C - 14 rue Saint Jean - 75017 Paris - Tél : 01 89 47 00 14 - <https://www.cm2c.net/>

24. INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.camping-anglas.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle ou de la location. Les données personnelles peuvent être mises à jour ou supprimées sur simple demande par mail.